

Relève réussie pour la Ferme Horticole Nadeau-Lessard

Nicolas Vigneault prend les commandes de l'entreprise qui deviendra Le Marché de Nicolet



Monsieur Guy Lessard propriétaire fondateur de la Ferme horticole Nadeau-Lessard, monsieur Nicolas Vigneault, propriétaire-dirigeant du Marché de Nicolet et monsieur Bernard Marin, Président du Fonds d'investissement agroalimentaire Nicolet-Yamaska.

Nicolet, le 20 mai 2016 – Le Fonds d'investissement agroalimentaire Nicolet-Yamaska (FIANY) est fier d'annoncer l'octroi d'une contribution remboursable de 10 000 \$ dans le cadre d'un projet de transfert de propriété de l'entreprise maraîchère la Ferme horticole Nadeau-Lessard de Nicolet. En effet, monsieur Nicolas Vigneault, s'est récemment hissé à la tête de l'entreprise qui deviendra dorénavant *Le Marché de Nicolet*.

Il y a plus de 20 ans, monsieur Guy Lessard, le propriétaire fondateur, démarrait la Ferme Horticole Nadeau-Lessard spécialisée dans la production en serres de tomates et de concombres. La notoriété de l'entreprise n'est plus à faire dans la région. En plus des ventes au kiosque de la ferme, les produits se retrouvent aux menus de restaurants comme le Galoto de Nicolet ainsi que le Buck traiteur et le Poivre Noir de Trois-Rivières. L'entreprise peut compter sur une équipe de 6 employés d'expérience en plus de l'emploi du nouveau propriétaire. Situé au 805 dans le Rang Grand-St-Esprit à la sortie de Nicolet, le Marché de Nicolet se distingue dans la région par la qualité de ses produits vendus au kiosque de la ferme et par ses forfaits d'abonnements aux paniers de fruits et légumes hebdomadaires.

Depuis près de 10 ans, monsieur Nicolas Vigneault, ayant eu l'occasion de travailler à tous les postes de cette entreprise, s'est rapidement démarqué par ses connaissances quant à la gestion de la production et des équipes de travailleurs. « Nicolas a toujours travaillé dans notre entreprise comme si c'était la sienne et en ce sens, il était évident que c'était lui le meilleur candidat pour assurer une relève prospère à mon

entreprise », souligne Guy Lessard. Monsieur Lessard et monsieur Vigneault ont conclu une entente de location de 20 ans pour les bâtiments agricoles et la terre. De plus, afin d'assurer le succès du transfert de l'entreprise, monsieur Lessard entend demeurer actif dans les opérations de l'entreprise pour les prochaines saisons.

La Société de développement économique de Nicolet-Yamaska soutient le projet de monsieur Nicolas Vigneault par une aide financière de 10 000 \$ sous forme d'un prêt sans intérêt et assorti d'un congé de remboursement pour la première année dans le cadre du *Fonds d'investissement agroalimentaire Nicolet-Yamaska*. Rappelons que le FIANY est issu de l'initiative des partenaires du monde agricole de la région de Nicolet-Yamaska soit le Syndicat de l'UPA de Nicolet, de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec, de la MRC de Nicolet-Yamaska et de la Banque Nationale du Canada. Doté d'une enveloppe de 232 000 \$, le FIANY vise à favoriser le maintien de la petite entreprise agricole en favorisant notamment la première, deuxième ou troisième transformation à la ferme. Cette aide prend la forme d'un prêt sur honneur pouvant atteindre 10 000 \$, sans intérêt dont le remboursement peut s'échelonner sur 5 ans. Pour toute demande d'information, les producteurs peuvent contacter la MRC de Nicolet-Yamaska au 819-293-2997.

-30-

Source : Caroline Vachon
Conseillère en développement économique
(819) 293-2997 poste 239